



2008 Des élections professionnelles déterminantes

Au cours du 1^{er} trimestre de l'année scolaire 2008-2009 vont se dérouler d'importantes élections professionnelles au ministère de l'éducation nationale :

- d'une part, le 2 décembre prochain, les élections aux commissions administratives paritaires nationales et académiques (CAPN et CAPA) pour les personnels titulaires d'enseignement, d'éducation et d'orientation
- d'autre part, au cours du trimestre, selon un calendrier fixé par chaque rectorat, des élections aux commissions consultatives paritaires (CCP) pour les agents non titulaires. Il s'agira des premières élections pour ces catégories de personnels.

Commissions Administratives Paritaires du 2nd degré

Le SNES, seul ou avec d'autres syndicats de la FSU présentera, au plan national des listes dans les catégories suivantes :

- professeurs certifiés
- professeurs agrégés
- professeurs de chaires supérieures
- conseillers principaux d'éducation
- conseillers d'orientation-psychologues



Ces corps représentent plus de 330 000 fonctionnaires.

Globalement les élections professionnelles du 2 décembre concerneront quelques 800 000 fonctionnaires « enseignants » soit 40% de l'ensemble des fonctionnaires de l'État.

Les Commissions Consultatives Paritaires

La création de CCP pour les personnels non titulaires est une revendication portée de longue date par le SNES et la FSU. Elle vient enfin d'aboutir au plan global de la fonction publique.

Dans notre secteur, auprès de chaque recteur et du vice-recteur de Mayotte deux commissions consultatives paritaires Sont donc créées :

- Une commission compétente pour les personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation non titulaires relevant du ministre de l'éducation nationale, soit 31 CCP ;
- Une commission compétente pour les personnels exerçant des fonctions de surveillance et d'accompagnement des élèves relevant du ministre de l'éducation nationale, soit 31 CCP.

Les enjeux

Sans revenir en détail sur les éléments du contexte (cf. les autres fiches), il convient de souligner quelques enjeux de ces élections :

- permettre à la profession de construire et d'affirmer son unité contre les choix gouvernementaux actuels et sa cohésion autour du principe d'égalité pour les élèves comme pour les personnels, pour un système éducatif ambitieux capable de conduire de nombreux élèves à la qualification du bac (sans dévalorisation de celui-ci). Pour cela le SNES organisera le débat directement dans les établissements avec les personnels.
- L'exigence d'une revalorisation pour tous les personnels d'enseignement et d'orientation
- Le SNES mettra également en avant la nécessaire défense du service public et de la fonction publique.
- Une attention particulière sera bien évidemment apportée à la défense du paritarisme, aujourd'hui gravement menacé dans son principe même.

L'objet premier de ces élections est de permettre aux personnels d'élire leurs représentants dans les commissions paritaires nationales et académiques. Pour les CAP nationales des catégories dans lesquelles le SNES est candidat, il s'agit d'élire 126 représentants titulaires et suppléants pour 45 sièges à pourvoir. À ces 126 candidats présentés au plan national s'ajoutent près de 2 500 candidats que le SNES présentera dans les élections aux CAP académiques de ces mêmes catégories.

Ces élections triennales constituent bien évidemment le baromètre de l'audience des différents syndicats. Elles sont marquées par une très forte concurrence (généralement une douzaine de listes dans les principales catégories) et par une participation importante (61%). Les personnels affirment à cette occasion sans ambiguïté leur attachement au paritarisme et à un syndicalisme majoritaire.

Rappel des résultats des élections de 2005

CAP nationales des professeurs certifiés, professeurs agrégés, professeurs de chaires supérieures, conseillers principaux d'éducation, conseillers d'orientation-psychologues.

CAPN 2005	Voix	%	Sièges [45]
Inscrits	331 864		
Votants	202 626	61,1%	
Exprimés	193 406		
SNES-Fsu	100 544	52,0%	29
SGEN-Cfdt	21 726	11,2%	5
SNALC-Csen	18 249	9,4%	6
SE-Unsa	14 122	7,3%	3
sn FO Ic	11 977	6,2%	1
SUD éducation	11 961	6,2%	1
SNCL-Faen	5 111	2,6%	
UNSEN-Cgt	4 174	2,2%	
SCENRAC-Cftc	1 964	1,0%	
SNETAA-Eil	1 260	0,7%	
SAGES	1 193	0,6%	
CNGA-Cgc	1 002	0,5%	
Autres	123	0,1%	